



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille met en place à la rentrée 2020 une offre de formation renouvelée dans ses diplômes, ses programmes et ses modalités pédagogiques qui place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 195 mentions de formation en phase avec les évolutions du monde socio-économique, adossées à une recherche de pointe de niveau international conduite par 62 unités de recherche afin de répondre aux grands défis de la société.

FSJPS : ANTENNE DE CAMBRAI

Situé à proximité du centre-ville de Cambrai, le Centre Universitaire s'étend sur plus de 5 000 m² : amphithéâtres, bibliothèque, salles informatiques, restaurant universitaire, logements universitaires, gymnase. En lien avec la **Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales**, sont proposées les formations suivantes :

- Licence en Droit
- Licence parcours Droit et Histoire de l'art
- Licence Professionnelle Activités juridiques métiers droit des sociétés parcours management et conduite de projet en PME - PMI
- Master Droit du Patrimoine parcours Droit du patrimoine culturel

Grâce au soutien financier et matériel de la Communauté d'Agglomération de CAMBRAI, tout est réuni pour offrir aux étudiants des conditions agréables de travail et de vie.

Les étudiants sont formés par l'Université Polytechnique Hauts-de-France (FLLASH, ISTV, IUT) et l'Université de Lille (Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales).
<http://www.centre-universitaire-cambrai.fr/>

Ces deux établissements d'enseignement supérieur offrent des formations du premier et du deuxième cycle à vocation professionnelle.

CONTACT ADMINISTRATIF

Centre Universitaire de Cambrai «La Forêt»

6 rue de Rambouillet - CS 20444

59408 CAMBRAI CEDEX

Tél. 03 27 72 33 00 (standard)

Secrétaire pédagogique :

Evelyne HENRION (evelyne.henrion@univ-lille.fr)

Tél. 03 27 72 33 01

MODALITÉS D'ACCÈS

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'Université de Lille :
<https://www.univ-lille.fr/formations>

EN MASTER 1

L'admission est subordonnée à l'examen du dossier du candidat-e selon les modalités suivantes :

Mentions de licence conseillées : Droit

Capacité d'accueil : 30

Calendrier de recrutement

Candidature du 04/05/2020 au 27/05/2020

Publication de l'admission : 03/07/2020

Modalités de sélection : Dossier

Pré requis : être titulaire d'une licence Droit

Critères d'examen du dossier

L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que :

- Niveau des résultats universitaires
- Cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation
- Cohérence du parcours antérieur
- Motivations du candidat
- Expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation

Déposez votre candidature sur la plateforme :
<https://ecandidat.univ-lille.fr>

EN MASTER 2

Accès de droit en master 2 **Droit du patrimoine culturel** pour les étudiants ayant validé le Master 1 **Droit du patrimoine culturel** à l'université de Lille. Les candidats issus d'une autre mention ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur doivent formuler une demande d'intégration sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

Candidature M2 du 06/04/2020 au 27/04/2020
Publication Admission : 12/06/2020

Déposez votre candidature sur la plateforme :
<https://ecandidat.univ-lille.fr>

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable du parcours :

- Xavier Labbé, Professeur de Droit privé et sciences criminelles
- xavier.labbee@univ-lille.fr

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite aux étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui leur permettent de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup Oui si, étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

<http://formation-continue.univ-lille.fr/>

- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange :
<https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée. Attention : Procédure de demande d'admission préalable DAP entre le 01.11.19 et le 17.01.20
- international@univ-lille.fr

Nouvelle offre de formation sous réserve d'accréditation

Master

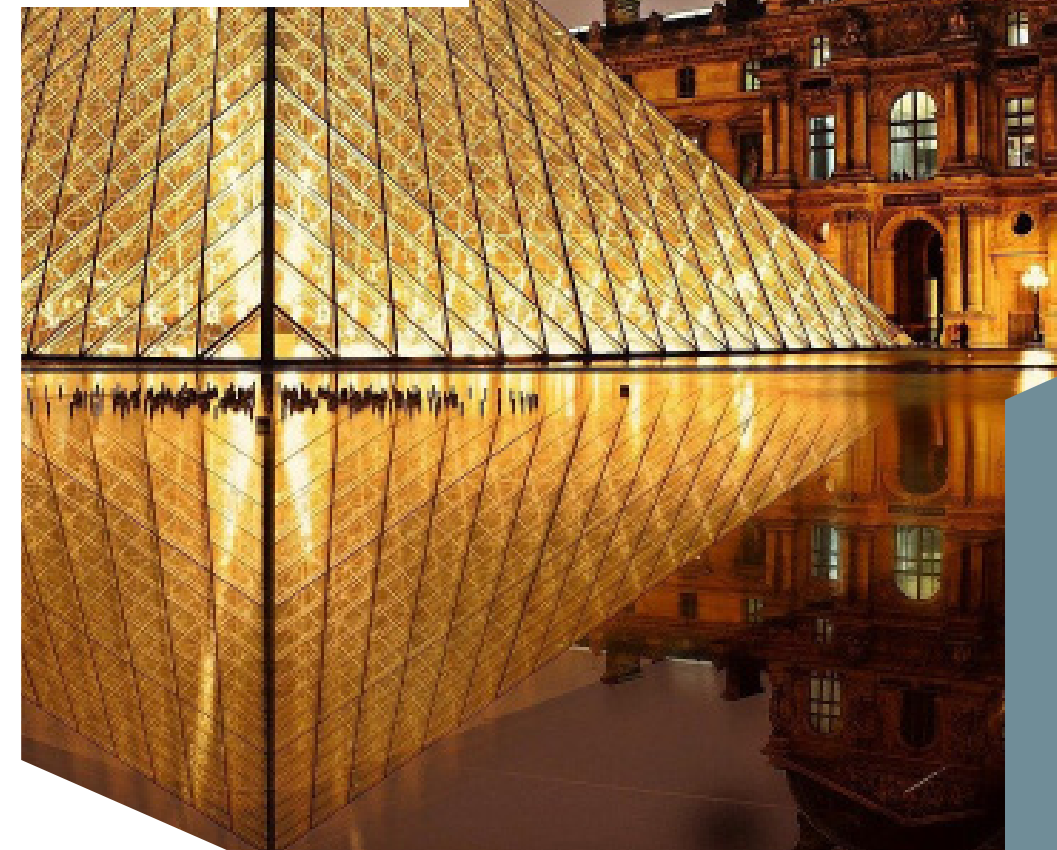
Master 1 et 2

Mention Droit du Patrimoine

DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL

NOUVEAU PROGRAMME

Accessible en formation initiale et formation continue.



Université de Lille



PRÉSENTATION DU MASTER

Le Master mention **Droit du patrimoine** combine dans ses objectifs pédagogiques à la fois des exigences théoriques et pratiques aux fins de bien appréhender tous les métiers du droit afférant au monde de la culture, de l'art et du marché de l'art.

Le Master est rattaché au CRDP (Centre de Recherche Droit et Perspectives du Droit).

Plus d'infos : <http://crdp.univ-lille2.fr/>

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master **Droit du patrimoine culturel** forme des juristes capables de travailler dans les services culturels à l'image des conservateurs du patrimoine (musées, monuments historiques) des directeurs ou responsables en affaires culturelles des collectivités territoriales, des animateurs et guides conférenciers du patrimoine, des techniciens des métiers de la culture, mais également auprès des commissaires-priseurs et experts, des galeries d'art et maisons de vente aux enchères, des juristes dans le domaine culturel, des notaires.

PUBLICS VISÉS

La formation s'adresse en priorité aux candidats pouvant justifier de la licence mention Droit. Elle est également ouverte aux candidats dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de la formation tout au long de la vie (FTLV).

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Les enseignements du master sont dispensés à l'Antenne de CAMBRAI (Ville d'Art) dans le secteur de « La FORET ».
- Un restaurant universitaire est à disposition des étudiants.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences qui permettent l'acquisition de compétences professionnelles de façon progressive tout au long des 4 semestres :

BCC 1 - Réaliser une consultation juridique

BCC 2 - Apprécier la valeur d'une oeuvre

BCC 3 - Négocier un partenariat, une convention, un contrat culturel

BCC4 - Administrer une entité culturelle

BCC5 - Construire une expérience culturelle.

Programme donné à titre indicatif sous réserve de validation par la commission formation vie universitaire

PROGRAMME DE LA FORMATION

MASTER 1

SEMESTRES 1 - 2

BCC 1

- Droit de la propriété industrielle
- Droit de la propriété littéraire
- Protection pénale du patrimoine
- Droit civil des biens
- Droit administratif des biens
- Droit civil des biens
- **BCC 2**
- Histoire des courants artistiques
- Patrimoine numérique
- Histoire des courants artistiques

BCC 3

- Contrats et marchés publics

BCC 4

- Institutions culturelles
- Droit de l'expropriation

BCC5

Pratique

- Muséologie
- Langue anglaise

Projet de l'étudiant : (1 cours au choix)

- Démarche compétences : développer sa stratégie de recherche de stage et d'emploi
- PIX+Droit : compétences numériques juridiques
- Stage (2 semaines minimum)

MASTER 2

SEMESTRES 3 - 4

BCC 1

- Droit des biens
- Initiations aux pratiques juridiques muséales

BCC 2

- Patrimoine et corps humain
- Droit de l'archéologie
- Protection et restauration du patrimoine culturel
- Histoire de l'art
- L'œuvre d'art et le droit : enjeux contemporains
- Langue anglaise

BCC 3

- Achat et ventes d'œuvres d'art
- Structures privées d'acquisition et de détention du patrimoine culture

BCC 4

- Droit des bibliothèques
- Droit des archives
- Protection des sites naturels

BCC 5

- Mémoire de recherche OU Stage (2 mois) et mémoire professionnel

COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DU MASTER

Maîtriser de façon approfondie l'ensemble des règles relatives au droit public, pénal et privé des biens, de la propriété littéraire et artistique, du patrimoine culturel et de l'histoire de l'art.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

L'insertion dans la vie professionnelle est le débouché naturel du parcours. Toutefois, à l'issue du master, vous pourrez poursuivre vos études en doctorat (accès sur dossier).

Taux d'insertion (Masters FSJPS) : 93%

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur :

<https://odif.univ-lille.fr/>

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Gestion et conservation du patrimoine, des musées
- Gestion du patrimoine culturel

EXEMPLES DE MÉTIERS

- Commissaire priseur
- Conservateur du Patrimoine
- Conservateur de Musée
- Directeur ou responsable des affaires culturelles en collectivités territoriales
- Juriste dans le domaine culturel
- Notaire
- Médiateur culturel Archiviste

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : www.univ-lille.fr/formations.html